



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 27 JUIN 2024

OBJET : ENSEIGNEMENT

25) Dispositif "Ecole ouverte - Vacances apprenantes -
Eté 2024"

Mise à disposition de locaux scolaires - Convention

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_25-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 25

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant le Conseil..... | 49 |
| Nombre de Conseillers en exercice..... | 49 |
| Présents..... | 32 |
| Absents représentés..... | 9 |
| Absents excusés..... | 5 |
| Absents non excusés..... | 3 |

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 25

PRÉSENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD.

ABSENTS EXCUSES

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal,
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme LE FRANC, Conseillère municipale,

M. AUBRY, Conseiller municipal,
Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



ENSEIGNEMENT

25) Dispositif "Ecole ouverte - Vacances apprenantes - Eté 2024"
Mise à disposition de locaux scolaires - Convention

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses article L.1611-4 et L.2121-29,

vu le code de l'éducation,

considérant que le dispositif « Vacances apprenantes », mis en place par l'Education nationale depuis 2020, vise à organiser des activités pédagogiques, culturelles, sportives, et de loisirs pendant les vacances scolaires à destination des élèves,

considérant que la Ville souhaite favoriser la mise en œuvre de ce dispositif et y participer,

considérant que le dispositif « Ecole ouverte – Vacances apprenantes – Eté 2024 » prévoit la mise à disposition gratuite par la Ville des locaux des établissements scolaires suivants : Dulcie September, Joliot Curie A et B, Albert Einstein, Guy Môquet, Barbusse et Langevin, pour les périodes du 8 au 12 juillet et du 26 au 29 août 2024,

considérant qu'il est nécessaire de préciser les modalités de partenariat entre l'Education nationale et la Ville pour assurer les conditions d'accueil des enfants,

vu la convention, ci-annexée,

DELIBERE

Adopté à l'unanimité

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE la convention relative à la mise en œuvre du dispositif « Ecole ouverte – Vacances apprenantes – Eté 2024 » avec le rectorat de l'académie de Créteil, et AUTORISE le Maire, ou son représentant, à la signer.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE - 4 JUL. 2024
RECU EN PREFECTURE
LE - 4 JUL. 2024
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE - 4 JUL. 2024

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_25-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024